

Les origines d'Agrivair

Au cours des années 80, le territoire autour des sources VITTEL, CONTREX et HÉPAR comportait une majorité d'exploitations agricoles de plus en plus utilisatrices d'engrais chimiques, de pesticides et d'herbicides. À terme, le bassin d'alimentation de ces sources courait le risque potentiel d'une pollution telle que la production d'eau minérale en aurait été menacée. Le développement du tourisme thermal, avec la création de golfs et d'un hippodrome entretenus eux aussi avec des produits chimiques, constituait une contrainte supplémentaire, de même que le désherbage de plusieurs centaines d'hectares d'espaces verts et des voies de chemin de fer réalisé avec des herbicides. À la fin des années 80, Nestlé Waters France lança un programme de recherche et d'étude en partenariat avec l'INRA (des équipes pluridisciplinaires impliquant historiens, sociologues, économistes, agronomes et zootechniciens) avec un objectif : établir un scénario de protection « zéro pesticide » du périmètre des sources, sans entraver le développement économique local et avec une exigence : convaincre les acteurs locaux concernés de l'intérêt collectif à adopter une politique de protection durable. En 1992, Agrivair, filiale de Nestlé Waters Vosges, fut créée afin de mettre en pratique les préconisations des chercheurs. L'originalité d'Agrivair consiste à lever les freins au changement, en totale collaboration avec les parties prenantes, en conseillant, proposant, convainquant, sans jamais rien imposer.

Une stratégie gagnant-gagnant

Le modèle alternatif d'Agrivair, a ainsi permis de perpétuer une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en garantissant le maintien d'un revenu agricole élevé, le développement d'une activité économique et humaine importante (agricole, industrielle et touristique) et la préservation de la qualité et de la pureté originelle des gisements hydrominéraux sur 10 000 hectares et 17 communes. La démarche collaborative vers le « zéro pesticide » a transformé les contraintes en opportunités via un cahier des charges pour lequel l'agriculteur s'engage contractuellement sur 18 ou 30 ans. 30 exploitations, de 50 hectares et plus, se sont ainsi impliquées au fil du temps.

Pour les accompagner, Agrivair a mis en œuvre des mesures financières et logistiques : maintien du revenu agricole, rachat d'environ 1/3 des terres pour favoriser le désendettement. Ces terres sont intégralement et gratuitement mises à la disposition des agriculteurs partenaires, en échange du respect du cahier des charges. Aujourd'hui encore, Agrivair soutient les exploitations lorsqu'il y a un changement de pratiques et encourage les initiatives qui s'inscrivent dans une logique de développement durable (accompagnement foncier, technique et financier). En parallèle, grâce à une approche collégiale, les collectivités locales, les particuliers, la SNCF, mais aussi les horticulteurs, les paysagistes, les gestionnaires d'espaces verts ont adopté le cahier des charges Agrivair. L'expérience acquise autour de VITTEL, CONTREX et HÉPAR amène aujourd'hui Agrivair à évoluer d'une logique de protection de la nature à une véritable prise en compte des interactions avec celle-ci. Un modèle de gestion durable d'un bassin d'activité, où préservation de la biodiversité et dynamisme économique sont compatibles.

C'est à cet effet qu' Agrivair a été labellisé Biodiversity Progress par Bureau Veritas.

L'arbre au service de la restauration de l'écosystème

L'arbre rend de multiples services pour les sols, l'air, l'eau, la biodiversité, ... Pour conforter les mesures touchant les terres agricoles et protéger durablement la qualité des sources d'eaux minérales, Agrivair a déployé une stratégie écologique où le végétal occupe une place centrale. Agrivair poursuit sa coopération avec l'ONF (Office National des Forêts) afin de gérer, sans pesticide, les 300 hectares de forêts possédés par Nestlé Waters France. Un partenariat unique en France renforcé parallèlement par un projet d'agro-écologie mené avec Pur Projet.

VITTEL est engagée depuis 2013 au sein de « Pur Projet », collectif de lutte contre le changement climatique pour réserver la biodiversité en Amazonie grâce à la reforestation. 1 million d'arbres ont déjà été plantés entre la Bolivie et le Pérou grâce à l'aide de VITTEL. Cette expertise en milieu tropical donne lieu depuis 2011 à un programme de plantations sur

le territoire de Vittel avec les acteurs locaux où 7000 arbres ont déjà été plantés. L'objectif est d'expérimenter l'agroforesterie avec des plantations d'essences de bois précieux et de taillis pour améliorer la fertilisation des sols, augmenter le réservoir de biodiversité, les réserves en eau et générer un complément de revenu à travers l'exploitation, à terme, du bois ou de ses sous-produits (bois énergie, bois raméal fragmenté) et de l'écotourisme.

<http://www.nestle.fr/csv/vittelagrivair>

<http://www.nestle-waters.fr/creation-de-valeur-partagee/gestion-des-ressources-en-eau/la-biodiversite/proteger-leau-et-favoriser-la-biodiversite/item/199-agrivair.html>

<http://www.nestle-waters.com/media/featuredstories/agrivairq-celebrates-its-20th-anniversary>

<http://grandprix-consommationresponsable.com/wp-content/uploads/2013/01/Nestle-waters-La-gestion-des-ressources-en-eau-et-la-prevention-de-la-biodiversite-autour-de-Vittel.pdf>
(Vittel remporte le prix spécial des étudiants (Coup de cœur))

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/pes-project/docs/FAO_RPE-PES_Vittel-France.pdf
Papier de la FAO mettant en lumière Agrivair comme exemple qui marche d'une politique de PSE